

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MIL DIX NEUF, **LE VINGT TROIS MAI** à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Longueil-Annel se sont réunis en séance publique au lieu habituel de leurs réunions, sous la présidence de Monsieur BEURDELEY, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit le 14 mai 2019.

Membres présents : Daniel BEURDELEY – Jackie TASSIN – Patrick CHRETIEN – Françoise VANDENBROM – Florence PIHAN-GAUMET – Michel ENGELLEN – Jocelyne MARMETH – Gérard VERSTRAETE – René LEPELTIER – Béatrice ENGELLEN – Perrine BONNEAU – Alice BROUTIN – Michel DERE – Alain TETART

Membres représentés : Eric LAVALLARD par Jackie TASSIN, Elisabeth BEAUPOIL par René LEPELTIER, Jean-Jacques MOUTBEKA par Patrick CHRETIEN, Ludovic BAUDESSON par Gérard VERSTRAETE

Membre absent : Cécile ANSQUER

Nombre de Membres en exercice : 19

L'assemblée unanime a désigné comme Secrétaire de séance Gérard VERSTRAETE

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

2019-05-10 : TARIFS COMMUNAUX – TARIF CAUTION LOCATION SALLE MARIUS LECLERCQ (MODIFIE LA DELIBERATION N° 2017-12-03 DU 5 DECEMBRE 2017 PORTANT COMME OBJET « TARIFS COMMUNAUX »

Monsieur le Maire informe le Conseil que des problèmes sont survenus lors de la location de la salle Marius Leclercq et que le montant de la caution fixé à 300 € ne suffit pas à couvrir les frais de remise en état. Monsieur le Maire propose au Conseil que la dite caution soit portée à 600 €.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES DELIBERATION
A L'UNANIMITE**

Article 1 : FIXE le montant de la caution pour la location de la salle Marius Leclercq à 600 €

Article 2 : **DECIDE** que les autres tarifs fixés par délibération n° 2017-12-03 du 5 décembre 2017 demeurent inchangés

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 24 mai 2019

Le Maire,
Daniel BEURDELEY





